

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES:

Première insertion Scts. la ligne,
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emprions-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES ENGRAIS STIMULANTS.

Du plâtre.

(Suite.)

QUANTITÉ DE PLÂTRE À EMPLOYER.

Il est très-difficile de préciser la quantité de plâtre qu'il faut appliquer par arpent. Cette quantité varie selon les climats, la nature du sol et l'état d'après lequel on emploie ce stimulant.

L'opinion aujourd'hui généralement reçue, est qu'il faut employer environ 350 livres, par arpent.

La plupart des observateurs ont avancé qu'il fallait en répandre une quantité égale, en mesure, à la quantité de blé semée. Il suit de là que, si dans une localité donnée, on sème deux minots de blé, on devra répandre sur le même terrain deux minots de plâtre.

La quantité que nous venons d'indiquer pourra guider le cultivateur, qui fera usage du plâtre pour la première fois. Après cet essai, il observera attentivement l'effet que produit ce stimulant, et par une observation attentive, il pourra presque toujours découvrir si cette quantité est, ou trop considérable, ou trop minime. Mais il devra toujours procéder avec la plus grande prudence et diminuer ou augmenter la quantité insensiblement.

Nous avons peu d'observations à mentionner sur le renouvellement des plâtrages; nous ne pensons pas que la pratique ait constaté que le plâtre ne pouvait être appliqué sur un terrain, deux fois de suite.

Cependant nous ferons remarquer qu'on ne plâtre ordinairement les plantes annuelles ou bisannuelles, telles que les vesces, les fèves, le trèfle incarnat, qu'une seule fois durant la végétation.

Quelques cultivateurs, il est vrai, plâtrèrent le trèfle rouge pendant deux années, mais cette pratique n'est pas très-suivie.

Si le plâtre peut être employé plusieurs fois sur la même plante, en végétation, c'est évidemment sur le sainfoin et la luzerne, qui ne se cultivent presque pas en Canada; car ces plantes occupent la terre six à sept années.

Jusqu'à ce jour, le plâtre a surtout été appliqué sur les légumineuses, c'est-à-dire, sur les plantes dont le fruit est une gousse ou légume; et la plupart des observateurs ont trouvé qu'il exerce des effets fort peu sensibles sur les graminées.

Sans parler de nombreuses expériences qui ont permis de constater que le plâtre n'avait aucun effet sur les céréales, nous nous en tiendrons au fait suivant: En 1821, le conseil royal d'agriculture, de France, ordonna une enquête sur l'emploi du plâtre; sur 32 opinions émises, 30 condamnaient l'emploi du plâtre sur les céréales, déclarant qu'il ne produisait aucun effet; depuis, on a constaté, en Allemagne et en Angleterre, cette nullité d'action.

De toutes les légumineuses, le trèfle est la plante sur laquelle le plâtre agit avec le plus d'intensité. Cela est si vrai qu'il existe des localités, en Canada comme ailleurs, où il suffit d'en répandre une certaine quantité sur un trèfle, pour avoir la certitude que ses racines augmenteront considérablement en grosseur, que ses tiges seront plus élevées, que ses feuilles acquerront un très-grand développement et une couleur vert noir, que ses fleurs seront d'un rouge foncé. Le trèfle blanc, la luzerne, ainsi que les vesces et les pois végétent aussi avec vigueur sous l'action de cet engrais minéral.

Le plâtre agit aussi sensiblement sur les choux, le lin, le chanvre, le tabac et les autres plantes dont la graine produit de l'huile, ou qui sont pourvues de larges feuilles.

De la marne.

DES QUALITÉS QUI LA FONT RECONNAÎTRE.

La marne est un mélange intime de terre glaise, de pierre à chaux, de sable et de quelques autres substances minérales.